

SELARL JURIEXCEL

COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

2, Avenue de la Gare - B.P. 15 - 18700 AUBIGNY-SUR-NÈRE

Recouvrement – Constats – Ventes aux Enchères

VENTE AUX ENCHERES

VISITE :

VENDREDI 30 JUIN 2023 À 09 H 30

VENTE :

À 10 H 00

Lieu de la vente :

SURY PRES LERE (18240)

6 Route de Léré

18240 SURY PRES LERE

Liquidation Judiciaire

L.J SCP ZANNI

SAS SAULNIER PONROY

Vente Judiciaire

A la requête de :

INDIVISION LOUIS

M HOCHART

Enchères par téléphone possible en retournant l'ordre d'achat ci-dessous à l'adresse
juriexcel.ventes.aux.encheres@gmail.com

Pour tous renseignements, nous contacter au 02 48 58 00 39

DESCRIPTION	N°LOT
Un congélateur à glace	1
Trois tabourets	2
Trois chaises de bar	3
Une petite table en inox	4
Une machine à panini	5
Un lot d'assiettes	6
Un lot de salières	7
Un lot de verres	8
Une petite desserte en Inox	9
Une scie de carrelage sur table Norton TR 202	10
Une chocolatière	11
Un bain marie METRO	12
Un robot BOSCH MultiTalent 8	13
Une turbine à glace KitchenChef Professional	14
Un rondau en inox	15
Bacs à jardinière	16
Une tonnelle de 17m2	17
Un trampoline	18
Un sapin de Noël de plastique	19
Un porte menu	20
Deux tables en bois d'extérieure	21
Lot de palissades en bois de récupération	22
Une grillade en fonte	23
Une chaise haute et une table à langer	24
Lot outillage maçon	25
Lot comprenant une pince monseigneur, un niveau à bulle et un mélangeur	26
Une scie de carrelage sur table Norton TR 202	27
Un lot d'outillage (échelles, étais, gaines)	28
Un lot de planches de coffrage (adjudication sur photo)	29
Une bétonnière thermique avec attelage	30
Un quad	31
Une motocross	32

Une motocross	33
Une motocross	34
Une motocross	35
Une moto de marque SUZUKI Intruder 800	36
Un véhicule de marque MERCEDES modèle SPRINTER 511C avec benne, mise en circulation le 14.01.2009, comptabilisant environ 225 000 kilomètres	37
Un véhicule de marque MERCEDES, classe GLA X156 220 CDI 4-MATIC, mise en circulation le 30.09.2015 et comptabilisant environ 135 500 kilomètres	38
Un véhicule de marque AUDI, modèle Q5 2.0 TFSI QUATTRO, mise en circulation le 03.03.2009 comptabilisant 125 759 kilomètres	39
Une carrosserie de marque RENAULT modèle DAUPHINE ONDINE	40
Un véhicule de marque Peugeot modèle 205 GR	41







CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Officier vendeur : Maître Jean-Baptiste BUNEL, Commissaire de Justice associé, SELARL JURIEXCEL

Les lots seront annoncés et adjugés dans l'ordre de référencement du catalogue qui est susceptible d'être modifié à tout moment par l'ajout ou la suppression de lots en fonction des procédures en cours.

Un catalogue sera à disposition le jour de la vente.

La vente sera faite au comptant.

Les acquéreurs paieront des frais en sus des enchères de 14,28 % TTC. Les lots sont vendus en l'état. L'exposition préalable permettant de contrôler l'état des lots, aucune réclamation ne sera admise après la vente. Le dernier enchérisseur sera considéré comme adjudicataire responsable du paiement. Il devra déclarer à l'huissier vendeur son identité et son adresse. Si l'enchérisseur agit pour le compte d'autrui, il devra présenter un document d'identité, un mandat pour agir et les documents identifiant son mandataire. Les lots ne seront délivrés aux adjudicataires qu'après encaissement du règlement.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement pourra s'effectuer :

- en espèces selon les limites imposées par la législation en vigueur soit 1.000 euros*
- par carte bancaire ou par virement.*

GARANTIES

Le commissaire de justice se réserve la possibilité de rectifier les désignations du catalogue. Ces rectifications seront annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Les véhicules sont vendus sans contrôle technique et sans garantie.

DELIVRANCE DES LOTS

Le retrait des objets est à la charge de l'acheteur. Il n'interviendra qu'après encaissement du règlement des lots achetés. L'acheteur devra émarger le bordereau de remise des lots avant son départ.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et l'huissier de justice vendeur décline toute responsabilité quant aux dommages, vols, que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.